Saint Pantaléon de Larche, le 20 janvier 2016



COMMUNE DE SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

VŒUX AUX PERSONNELS DE LA COMMUNE DE SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE



CONTACTS PRESSE:

Le Maire et le Conseil Municipal ont invité l'ensemble des agents communaux à une soirée de vœux. Au-delà de la convivialité du moment, il s'agissait pour le Maire de revenir sur les résultats de l'année écoulée et de donner les perspectives à venir.

De l'intervention croisée du Directeur Général des Services, Jacques Vignal et du Maire, Alain Lapacherie, il ressort que la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche est toujours en croissance, avec 1% d'augmentation de sa population pour atteindre 4 875 habitants; croissance également des effectifs scolaires.

L'activité des services municipaux a été illustrée autour de quelques chiffres : plus de 220 interventions des services techniques, 8 000 litres de carburant consommés, 138 000 photocopies dont 57% sont le fait des deux groupes scolaires. Les deux cantines communales ont servis 57 000 repas, 22 000 enfants ont transité par les garderies municipales et 86% des enfants fréquentent les ateliers périscolaires, ce qui représente 420 enfants accueillis quotidiennement.

Les investissements communaux restent soutenus, la mise en accessibilité des bâtiments sera un des fils rouge du mandat, mandat marqué par deux investissements majeurs : le Parc de Lestrade et la restructuration du bâtiment polyvalent.

L'implication des services communaux s'accentue à travers la démultiplication des travaux réalisés directement par les services communaux. Le changement des méthodes de travail avec l'objectif du zéro phyto, en utilisant pour le désherbage des brûleurs et des broyeurs. Evolution également dans les interventions sur les routes avec la mise en place des marchés à bon de commande ou encore, l'accentuation de la dématérialisation. Les rythmes scolaires ont également bouleversé l'activité de l'ensemble du pôle scolaire, si de nombreux enseignants contribuent au succès des ateliers périscolaires, ainsi que les partenaires extérieurs, les agents communaux y jouent un rôle prépondérant sur lequel le Maire a beaucoup insisté.

La commune subie néanmoins les restrictions financières imposées par l'Etat. La recherche d'économies est permanente avec les mutualisations mises en place avec l'Agglo ou en interne. Le Maire a souligné la prise de conscience des personnels communaux et leur implication dans les efforts de gestion. Cette année devrait donner des résultats très positifs avec une baisse sensible des dépenses de fonctionnement de plus de 5% soit environ

200 000 euros. La feuille de route pour l'an prochain ressemblera à celle de 2015 où le mandat a pris sa vitesse de croisière. La mise en place de la réforme du régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux sera le temps fort de l'activité des ressources humaines. Le Maire a expliqué que chaque agent recevra une information individualisée lors de cette mise en œuvre. Dans le contexte difficile, il s'agira pour tous, élus et agents d'offrir un service public de qualité en préservant les marges de manœuvre qui permettront à la commune d'investir dans les équipements nécessaires à une collectivité de 5 000 habitants.